

Une telle organisation ne peut être que nationale, avec des sections régionales. Elle devra procurer à ses adhérents divers avantages (fêtes, sorties champêtres, spectacles) qui seront autant d'occasions de les réunir et de préparer avec eux leur travail de diffusion. Nous devons nous inspirer des C.D.H.

Une sous-commission technique devra utiliser des sympathisants spécialistes du cinéma, du théâtre, et d'autres activités culturelles. Une fois tous les deux mois, l'organisation régionale des A.V. réunira ses adhérents pour une fête dans une salle ou champêtre, qui comportera une partie culturelle, un court exposé sur la situation politique et qui se terminera par l'examen des tâches de diffusion et de propagande.

Pour l'organisation de ces activités et leur impulsion, on s'appuiera le plus possible sur les A.V. eux-mêmes, qui auront ainsi l'occasion de se former comme futurs militants du parti.

La faiblesse du parti n'est nullement un obstacle à cette réalisation. Celle-ci permettra au contraire d'utiliser au mieux l'action des militants et de décupler son efficacité. Elle est la condition d'une stabilisation des efforts en direction des sympathisants donc d'une réussite pour la campagne de la "Vérité".

o
oooo
oooooooooooo
COMITES D'AMNISTIE

Dans les cellules I.T., 15ème, 13ème et Chaussou, des démarches ont été entreprises sur la base de la lettre publiée dans la note politique, en vue de la constitution de comités d'amnistie. La cellule 15ème a reçu une réponse favorable des A.J. du RDR et s'attend également à une réponse favorable du Mouvement Populaire des Familles. Sur cette base, ils vont proposer à ces trois organisations de se constituer en comité d'amnistie pour demander de nouveau, en commun cette fois, la constitution du comité local aux autres organisations. La cellule 13ème a fait circuler des listes de pétition au cercle Lénine. Chez Chaussou, c'est la tendance "Unité Syndicale" de l'usine qui, sur proposition de nos camarades a pris l'initiative de faire circuler des listes de pétition afin, sur cette base, de proposer la formation du comité aux grandes organisations ouvrières de l'usine.

o
oooo
DIFFUSION

La résolution suivante a été adoptée par la cellule 15ème :

"La cellule du 15ème -Instituteurs ayant mis à son ordre du jour la récente diffusion de tracts, constate :

1°) que la cellule du 15ème est la seule qui dans la région parisienne ait eu des défaillances : 4 camarades ne se sont pas rendus aux rendez-vous prévus ce qui a fait rater plusieurs points de diffusion. Sur les 4 camarades, 3 sont sans excuse.

2°) En conséquence la cellule décide voter un blâme aux camarades Antoinette et Gravo.

3°) En ce qui concerne Janson, la cellule fait observer que c'était une erreur de l'intégrer dans une équipe de diffusion. Etant donné que Janson n'est venu à aucune réunion depuis des mois, la cellule informe qu'elle le considère pas comme étant de la cellule et demande à la direction de la région de régler son cas d'appartenance au parti.